

COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°9 DU 12 JANVIER 2023
(Réunion télématique)

SAISON 2022/2023

Présents :

Michel COZZI, Président de la CFS,

Cédric AMBS, Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Véronique PATIN,
Emmanuel TURPINAT, membres de la commission.

Absents :

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif,

Jean Pierre MELJAC, Jérôme MIALON membres de la commission.

Assiste :

Johan SOUMY (attaché à la CFA).

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS DES PHASES FINALES DES COUPES DE FRANCE JEUNES

1 – Dossiers de candidatures non retenus

La Commission Fédérale Sportive remercie l'ensemble des GSA ci-dessous, pour les dossiers de candidatures parvenues, et auxquelles elle n'a donné suite.

ASPTT LANNION (Ligue de Bretagne),
DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B. (Ligue des Hauts de France),
I.A.F.V.O. (Ligue d'Ile de France),
LESCAR PROMOTION VOLLEY-BALL (Ligue de Nouvelle Aquitaine),
LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASSOCIATION (Ligue des Pays de la Loire),
MOUVEMENT VOLLEY BALL (Ligue des Hauts de France),
NIMES VB - VB TARASCON - VB ARLESIEN (Candidature conjointe - (Ligue d'Occitanie / Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur),
RENNES ETUDIANTS CLUB (Ligue de Bretagne),
SMOC ST-JEAN DE BRAYE (Ligue du Centre Val de Loire),
SPORTING CLUB DE L'OUEST (Ligue des Pays de la Loire),
US ST EGREVOISE (Ligue d'Auvergne Rhône Alpes),
VOLLEY CLUB DE CAMBRAI (Ligue des Hauts de France).

2- Choix des organisateurs

La Commission Fédérale Sportive après études des dossiers, propose au Bureau Exécutif de la FFvolley de confier les organisations 2023 aux GSA suivants :

En Coupe de France - **M13 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **VITROLLES SPORTS VOLLEY-BALL** (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur).

En Coupe de France - **M13 MASCULINS** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **I'E.SP. CANTON DE PIPRIAC V.B.** (Ligue de Bretagne).

En Coupe de France - **M15 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club du **VBC FRANCHEVILLE OUEST LYONNAIS** (Ligue d'Auvergne Rhône Alpes).

En Coupe de France - **M15 MASCULINS** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE** (Ligue des Hauts de France).

En Coupe de France - **M18 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club du **VOLLEY BEACH-BALL PONT/MOUSSON** (Ligue du Grand Est).

En Coupe de France - **M18 MASCULINS** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **MARIGNANE VOLLEY-BALL** (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur).

En Coupe de France - **M21 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **I'ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL** (Ligue de Nouvelle Aquitaine).

En Coupe de France - **M21 MASCULINS** - L'organisation de la poule finale est confiée au club des **AILES SP BOUGUENNAIS REZE** (Ligue des Pays de la Loire).

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Emmanuel TURPINAT